10 mai : Journée nationale des mémoires de la traite, de l’esclavage et de leurs abolitions

publié le 10/05/2018

Le 10 mai n’est pas seulement un jour férié ; la France a fixé le 10 mai comme « **Journée nationale des mémoires de la traite, de l’esclavage et de leurs abolitions** », en référence à la date de l’adoption de la loi du 21 mai 2001 qui reconnaît la traite et l’esclavage comme crime contre l’humanité.

L’occasion également de se rappeler que **La Rochelle** était un port négrier.
Cliquez sur l’image pour retrouver l’ensemble des documents (Romans, BD et documentaires) du CDI ainsi que des ressources en ligne (sites, vidéos, images...)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.